

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° M20- 0007660

(55295)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9941 Société : R.A.T.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENCHARKI - OMAR

Date de naissance :

15 - 05 - 1969

Adresse :

Perle de Nouveau 4 INT 5 - Apt 6  
Etage N°2 Nouveau - casablanca

Tél. :

06.61.18.4803 Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Khalid BANINE  
OPHTHALMOLOGISTE  
Angle Bd Ibn Tachfine et Ibn F.

El Mourakuchi Rés Fakir  
3ème étage N° 6 Casablanca



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Accidentiel

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

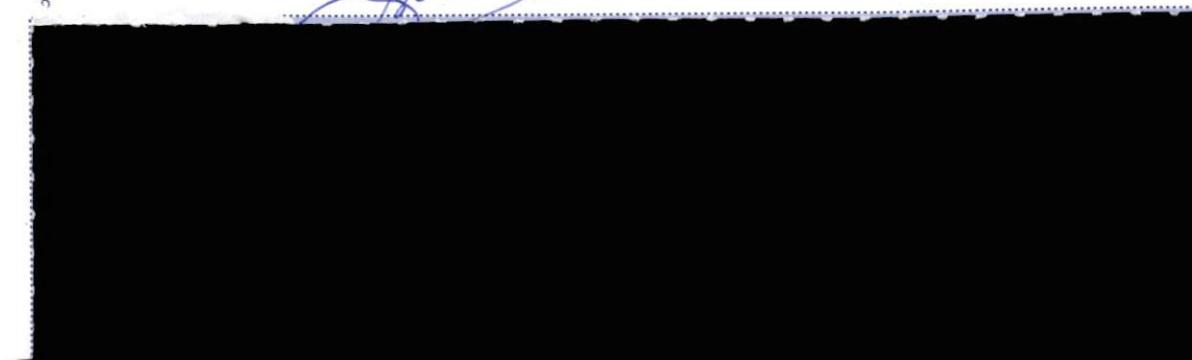
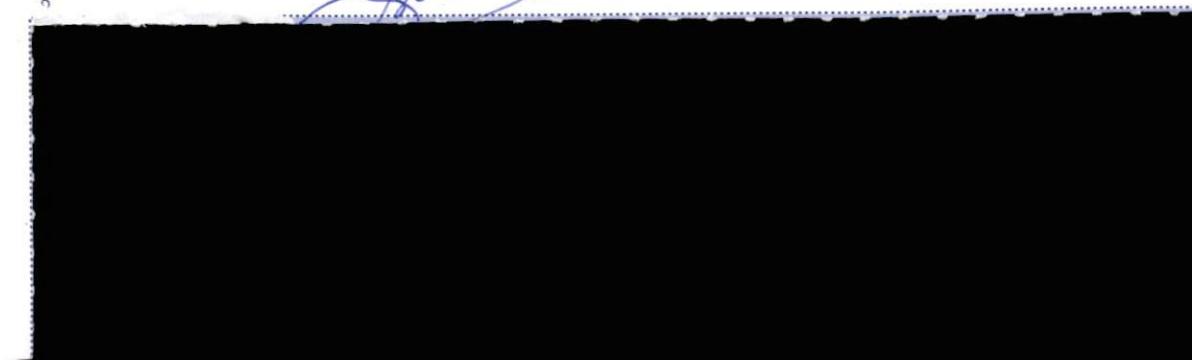
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 29/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

BENCHARKI



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24 Decembre 2020	Oz	140	3000	DR Khalid BANNO OPHTALMOLOGISTE Angle Bd Ibn Tachfine & Ibn El Adra El Mourakuchi Res Zahra 3ème étage N° 8 Casablanca

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
OPTIQUE EL FATH	24/12/2020	2000
Bd. Moudiboukeira Blok "J" N° 83 Casablanca Patente : 36616616	30/12/2020	2700,00 DH

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

# Optique EL FATH

Bd. Moudibokeita, Bloc "J" N° 83  
Casa - GSM : 06 61 97 79 82  
Patente : 36616616



# نظارات الفتاح

شارع موديبوكيتا بلوك «ج» رقم 83  
الدار البيضاء - المحمول : 06 61 97 79 82  
الباتنات : 36616616

IF : 40178251  
R.C : 377480  
ICE : 0008056000089

## FACTURE

N° 08919

Casablanca, le : 30/12/2020

M: BENCHARKI OMAR

N° de Nomenclature :

Docteur : KHALID BANINIE

Monture:	plastique	50,00
Verres:	Organic progressif taillé AM7WCI	2200,00
VL:		
OD:	+0,50	
OG:	+0,50	
VP:	ADD +2,50	
OD:		
OG:		
Total :		2700,00 Dhs

Arrêtée la Présente Facture à la Somme de:

Deux Mille Sept Cent DH  
OPTIQUE EL FATH  
Bd. Moudibokeita Bloc "J"  
N° 83 Casablanca  
Patente : 36616616

Docteur Khalid BANINE

Ophtamologiste

- Chirurgie de la cataracte (phaco)
- Strabisme - Glaucome - Voies Lacrymales
- Angio laser - Correction optique (LASIK)



الدكتور خالد بنين

اختصاصي في طب وجراحة العيون

- جراحة الجلاة - المول - مسالك الدموع
- داء الزرق - تصوير أوعية الشبكة - الليزر
- تصحيح البصر لايتك

Casablanca, le :

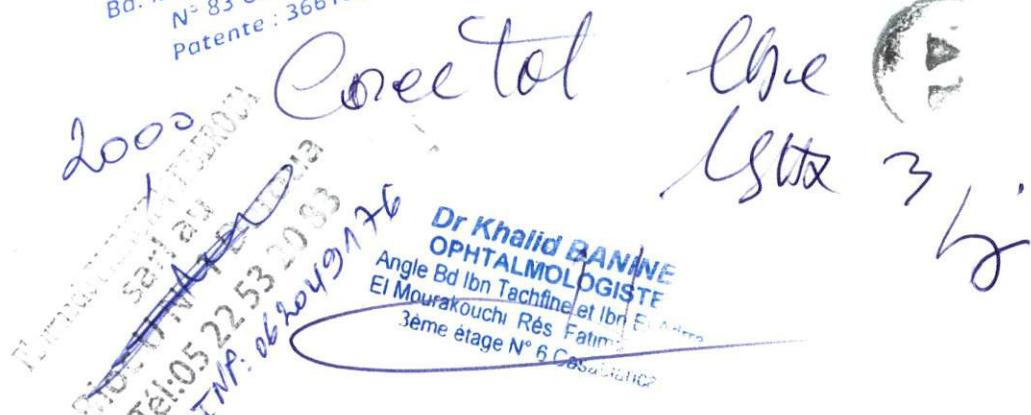
24 Dec 2020

الدار البيضاء . في :

M BEN CHARFI Ouar

lunettes Megessas  
anti-reflet anti-rayures  
OD G = +0,50 ADD + 2,00

OPTIQUE EL FATH  
Bd. Moudiboukeita Bloc "J"  
N° 83 Casablanca  
Patente : 36616616



Angle Bd Ibn Tachfine et Ibn Al Adrâa El Mourakouchi  
Résidence Fatima Zahra II 3ème étage - N°6 Casablanca  
(au dessus de ACIMA et BMCE) - Tél. : 0522 61 22 22

زاوية شارع ابن تاشفين و شارع ابن العذراء الماكشي  
إقامة فاطمة الزهراء II . الطابق 3 رقم 6 - الدار البيضاء  
0522 61 22 22 (BMCE) الهاتف : فوق أسيما

E-mail : kbanine@gmail.com

E10140A

LOT 260425

EXP 09/2023

PPV 20.00

20,00

**Alcon**

LABORATOIRES ALCON  
4, rue Henri Sante-Claire Deville  
F-92260 RUEIL-MALMAISON CEDEX

Fabriqué par les Laboratoires SOTHEMA  
B.P. N° 1, 20160 Bouskoura - Maroc  
Sous licence Alcon

 **SOTHEMA**

 07/19